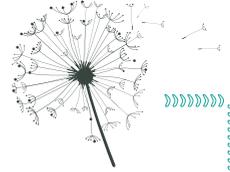




Agir POUR LES POLLINISATEURS



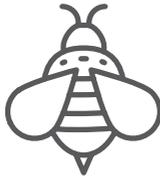
en Nouvelle-Aquitaine



RENCONTRE RÉGIONALE AGIR POUR LES POLLINISATEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE

le 23 septembre 2019, à Angoulême

SYNTHÈSE





LES POLLINISATEURS

REGARDS CROISÉS D'EXPERTS SUR L'ÉTAT DES CONNAISSANCES

*Ameigilla quadrifasciata**Apis mellifera**Habropoda tarsata**Anthidiellum strigatum**Andrena combinata**Apis mellifera*

© Gombault C., Morison N., Guilbaud L., Vaissière BE. 2018. FlorAbeilles: Base de données en ligne sur les interactions plantes-abeilles en France métropolitaine. Inra, Unité Abeilles et Environnement, Avignon, France. <http://www.florabeilles.org>.

La grande majorité des espèces pollinisatrices sont sauvages, comprenant plus de 20 000 espèces d'abeilles, certaines espèces de mouches, papillons, mites, guêpes, scarabées, thrips, oiseaux, chauves-souris et autres vertébrés. Les deux intervenants David Genoud, expert indépendant, et Bernard Vaissière, chargé de recherche à l'Inra d'Avignon, ont présenté tout d'abord des généralités et particularités entomologiques relatives aux insectes pollinisateurs et à leur diversité. Parmi les différents taxons, les hyménoptères apiformes, particulièrement les abeilles sauvages, sont des pollinisateurs de première importance.

La contribution écologique et économique apportée par les pollinisateurs est indispensable à la nature et à l'Homme. La pollinisation animale (par les espèces

sauvages mais aussi domestiques) joue un rôle vital en tant que service écosystémique de régulation dans la nature, sous-tendant la production alimentaire. Dans le monde, plus de 80 % des plantes à fleurs sauvages et cultivées dépendent, au moins en partie, du transfert de pollen par les animaux. Aussi, selon l'étude « Le service de pollinisation » menée par l'EFESE en novembre 2016, la production alimentaire française issue des actions des ces pollinisateurs représente une valeur marchande annuelle comprise entre 2,3 et 5,3 milliards d'euros, soit 5 à 12% de la valeur totale des productions.

Pour autant, ces populations d'insectes sont fragilisées et affectées par de nombreux facteurs connus dont certaines activités humaines considérées comme responsables de la dégradation de leurs habitats et de leurs ressources

alimentaires. Cela génère des risques importants pour les sociétés humaines et les écosystèmes. L'effondrement des colonies d'abeilles sauvages et domestiques (présence, richesse spécifique et abondance) s'explique par trois facteurs principaux : les modifications des conditions environnementales, (diminution des ressources florifères, disparition de microhabitats variés, etc.), la diminution de la diversité génétique et de la vitalité des populations ainsi que l'augmentation de parasites et d'agents pathogènes.

Il existe toutefois des leviers d'actions pour maintenir le service de pollinisation et améliorer les conditions actuelles. Par exemple, le maintien d'une certaine diversité d'habitats et d'une hétérogénéité à diverses échelles des paysages agricoles et urbains sont favorables à la diversité des abeilles sauvages. En France, le plan national « France Terre de pollinisateurs » a été lancé en 2016. En 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine a

Intervenants : David Genoud, expert indépendant et Bernard Vaissière, laboratoire Pollinisation et écologie des abeilles, Inra Avignon.

lancé un plan régional reposant sur quatre grandes orientations (cf intervention de Christelle Brochard et Baptiste Regnery). La diversité du réseau d'acteurs en Nouvelle-Aquitaine est un atout important et des initiatives participent d'ores et déjà à la préservation des pollinisateurs.

Les connaissances sont encore parcellaires pour une grande partie des espèces pollinisatrices. Il n'existe pas de synthèse globale, notamment sur la répartition de ces populations, au niveau national et régional, mais plutôt des travaux ponctuels et localisés. Il n'existe pas non plus de références récentes sur de nombreuses espèces. Le cas de l'espèce *Bombus confusus* en Nouvelle Aquitaine, dont les données les plus récentes datent des années 1980, a été évoqué par M. Genoud pour illustrer ces propos. La poursuite des études scientifiques et des actions de sensibilisation reste fondamentale pour protéger davantage les pollinisateurs.



©MNHN



UN PREMIER BILAN DU PLAN D' ACTIONS RÉGIONAL EN FAVEUR DES POLLINISATEURS

LE PLAN D' ACTIONS RÉGIONAL EN FAVEUR DES POLLINISATEURS

Une déclinaison en 4 grandes orientations :

- 1) Améliorer la connaissance pour mieux préserver les pollinisateurs
- 2) Maintenir le service de pollinisation en préservant et en restaurant les habitats et les ressources
- 3) Transférer les connaissances : informer, sensibiliser et former l'ensemble des citoyens pour que chacun devienne acteur du changement
- 4) Construire l'exemplarité régionale

9 OBJECTIFS

17 ACTIONS

LES MESURES RÉGIONALES D' ACCOMPAGNEMENT

Spécifiques à la Direction de l'Environnement :

- AAP «Continuités Ecologiques»
- AAP «Education Nature pour un Développement Durable»
- AAP «Pollinisateurs»

En transversalité avec les autres Directions :

- Agriculture
- Recherche

DES PREMIERS ÉLÉMENTS DE BILAN

- Novembre 2017 à juillet 2019 : 40 opérations accompagnées au titre des différents AAP de la Direction (continuités écologiques, pollinisateurs...)
- Septembre 2019 à octobre 2019 : 9 projets en instruction
- Des bénéficiaires variés : collectivités, associations, syndicats, société, organismes de recherche
- Des projets généralement mixtes qui répondent à différentes orientations et objectifs du Plan
- Plus de la moitié des opérations prévoyant l'implantation d'infrastructures agro-écologiques (implantation de haies) avec des actions concomitantes de sensibilisation, de formation des acteurs

➔ + d'1 million d'euros d'aide régionale



LES PRIORITÉS

- » Des actions en faveur des pollinisateurs sauvages
- » Des projets opérationnels visant à restaurer la disponibilité spatiale, temporelle et qualitative des ressources pour les pollinisateurs
- » Des projets ancrés sur le territoire : mobilisation de tous les acteurs
- » Des actions impactantes régionalement (dimension du projet)

DES PROJETS SPÉCIFIQUEMENT AXÉS SUR LA CONNAISSANCE DES POLLINISATEURS

- Projet InterPoll-Conservation des abeilles sauvages : rôles respectifs de la disponibilité en ressources florales et de l'abondance de l'abeille domestique. Une approche de cartographie sur la Zone Atelier Plaine & Val de Sèvre. (CNRS de Chizé)
- Etude et conservation des Lépidoptères nocturnes du Poitou dans les réservoirs de biodiversité bocagers, de pelouses sèches, de landes et bois (Deux Sèvres Nature Environnement et Vienne Nature).



DEPUIS 2018 , UN ACCOMPAGNEMENT PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ NOUVELLE-AQUITAINE

L'ARB NA, 3 missions :

- **Valoriser** la connaissance
- **Animer** un forum d'acteurs
- **Accompagner** les porteurs de projets

1 objectif : permettre à chacun de s'impliquer et d'agir dans la préservation et la reconquête de la biodiversité.

Pour en savoir plus : www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr

Mise à disposition de ressources

- des informations sur la pollinisation
- les acteurs impliqués
- les initiatives régionales

➔ www.pollinisateurs-nouvelle-aquitaine.fr

Animation et mise en réseau des acteurs

- Organisation d'une rencontre régionale (2019)
- Organisation de temps d'échange-débat dans le cadre des «Rendez-vous de la Biodiversité» (2020) pour partager les points de vue et les expériences, présenter des initiatives locales et régionales, s'inspirer les uns les autres pour faire évoluer les pratiques.

Accompagnement technique (en devenir)

- Réponses à des sollicitations ponctuelles : aiguillage vers les ressources régionales, premiers niveaux de conseil.
- Accompagnement technique (en complémentarité avec les expertises régionales) : aide à la structuration des besoins, mise en relation avec des acteurs ressources, aide au lancement de projets en faveur des pollinisateurs...

CONTACTS

Christelle Brochard

Région Nouvelle-Aquitaine

05 49 38 47 16

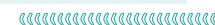
christelle.brochard@nouvelle-aquitaine.fr

Baptiste Regnery

ARB NA

05 49 49 71 17

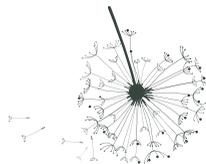
baptiste.regnery@arb-na.fr





CARTOGRAPHIE DU POTENTIEL D'ACCUEIL DES MILIEUX SEMI-NATURELS

POUR LES ABEILLES SAUVAGES



Description

Participant activement au programme de « cartographie des végétations de France » (CarHAB) engagé en 2010 par le Ministère en charge de l'environnement et en réponse aux plans mis en place en faveur des pollinisateurs aux échelles nationale et régionale, le Conservatoire botanique national Massif central (CBNMC) propose d'élaborer une méthode d'analyse de la végétation pour identifier les potentialités d'accueil des insectes pollinisateurs, essentiellement les abeilles sauvages dans un premier temps. Pour caractériser le territoire étudié, divers paramètres sont pris en compte : la diversité spécifique végétale, la flore caractéristique des groupements végétaux identifiés sur le territoire, la disponibilité de la ressource mellifère et pollinifère, et la présence de micro-habitats favorables à la reproduction et à la nidification des pollinisateurs.

Pour se faire, le projet se découpe en 3 phrases :

- » Désigner un territoire d'études à partir de plusieurs critères (disponibilité d'une carte de végétation récente, disponibilité de relevés phytosociologiques, superficie en milieux ouverts conséquente, végétation représentant différents contextes, surface limitée du site) ;
- » Caractériser l'intérêt des végétations pour les pollinisateurs en faisant appel à une expertise naturaliste spécialisée (hyménoptères sauvages, diptères syrphidae, lépidoptères rhopalocères) ;
- » Elaborer des cartes de potentialités en analysant les végétations présentes à un instant T et leur évolution.

Une telle analyse cartographique intégrant la diversité animale et la diversité végétale des groupements végétaux est une première à l'échelle nationale. Elle est également complémentaire à des travaux entrepris antérieurement sur la seule Abeille domestique, principalement dans un contexte agricole de grande culture.



© Laurent Chabrol - CBN MC

LOCALISATION

Un site test en Corrèze

STRUCTURE PILOTE

Conservatoire botanique national
Massif central (CBNMC)

ETABLISSEMENT PUBLIC

Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
04 71 77 55 65
www.cbnmc.fr
conservatoire.siege@cbnmc.fr

RÉFÉRENT

Laurent CHABROL
RESPONSABLE ANTENNE DE LIMOGES
05 55 77 51 47
laurent.chabrol@cbnmc.fr

PROJET

DATES DE DÉBUT ET DE FIN : 2017-2018
BUDGET : 15 550 €
(participation de la Région : 12 440 €)
PARTENAIRES : Conseil régional de
Nouvelle-Aquitaine
DOMAINE/TYPE D'ACTIONS : Inventaire,
suivi, observatoire



PROPOSITION MÉTHODOLOGIQUE

CONTEXTE

Travaux existants essentiellement sur l'abeille domestique

- identification des zones mellifères (installation de ruches...)
- zones de culture +/- diversifiées (monoculture, vergers...)

Des pollinisateurs sauvages très différents de l'abeille domestique

- Grande diversité (980 espèces Apiformes, Lépidoptères, Coléoptères, Diptères...);
- Un manque crucial de connaissance des espèces d'Apiformes présentes en Nouvelle-Aquitaine ;
- Des biologies diversifiées (oli/polylectiques, espèces solitaires/coucou);
- Des sites de reproduction très différents (cavités diverses, sol, sable, tiges, bois, coquilles escargots...).

OBJECTIF

Identifier les végétations semi-naturelles favorables à l'accueil des abeilles sauvages.

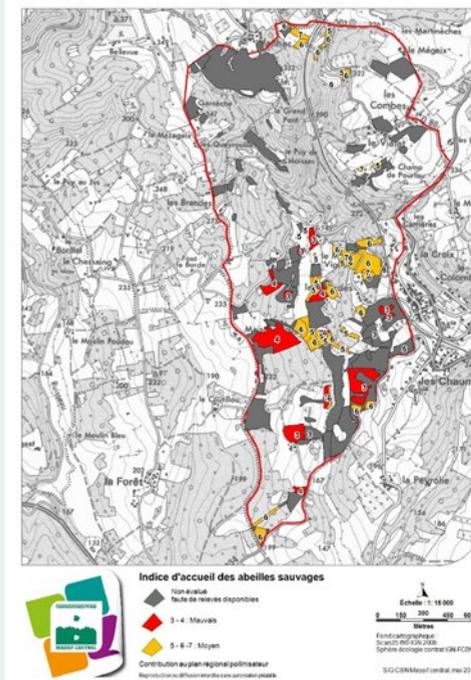
MÉTHODE

L'étude a comporté plusieurs étapes :

- » Construction d'un indice de potentiel d'accueil des végétations pour les abeilles sauvages basé sur 3 paramètres :
 - Diversité floristique globale
 - Diversité floristique pour espèces oligolectiques
 - Densité de microhabitats de nidification
- » Analyse de la composition floristique des relevés phytosociologiques au regard des espèces végétales d'intérêt pour les abeilles ;
- » Attribution des indices aux végétations identifiées et élaboration de cartes du potentiel d'accueil des abeilles sauvages.

Attribution d'une note globale de potentiel d'accueil par type de végétation (association phytosociologie). Par analogie aux travaux d'état de conservation de l'état de conservation des habitats naturels proposés par le MNHN.

Note globale = critère A + critère B + critère C
note variant de 3 (mini) à 9 (maxi)



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La méthode est une base de départ perfectible, l'approche multi-critères semble la plus opportune pour qualifier les milieux et leurs capacités d'accueil.

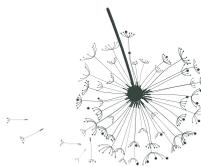
Quelques perspectives pour donner suite à ce travail :

- » Compléter les calculs d'indices sur d'autres végétations mais toujours à partir de relevés phytosociologiques.
- » Affiner les seuils des indicateurs proposés, voire en ajouter d'autres.
- » Coupler les calculs d'indices avec des travaux d'inventaire d'abeilles sauvages dans le but de calibrer la méthode.
- » Construire un protocole de collecte d'information sur les microhabitats favorables aux abeilles.
- » Prévoir une meilleure prise en compte des végétations anthropophiles ou en dynamique (friches ourlets...) car elles constituent des habitats favorables.



ELABORATION D'UNE TRAME VERTE FAVORABLE AUX POLLINISATEURS

EN CONTEXTE URBAIN



Description

Depuis 2014, la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) étudie en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine) la Trame Verte et Bleue (TVB) de son territoire. En milieu « urbain » cette étude met en évidence un important réseau Est/Ouest formé essentiellement par des boisements, des ripisylves et leurs milieux annexes. De fait, la zone urbaine ne présente que peu d'éléments structurants au sein d'une TVB.

La CAPBP abrite néanmoins un très important maillage de parcs et jardins (privés et publics) qui sont le refuge d'une entomofaune sensible à la pollution et en fort déclin en contexte urbain et péri-urbain : les pollinisateurs (Hyménoptères, Diptères, Lépidoptères, Coléoptères ...). De nombreuses études ont mis en avant le rôle joué par la fragmentation et la disponibilité de la ressource florale dans le déclin des pollinisateurs sauvages. Ces insectes peuvent jouer le rôle d'espèce cibles et par leur intermédiaire servir d'indicateur d'un bon fonctionnement d'une trame verte « jardins et parcs » sur la zone urbaine de la Communauté d'agglomération. Cette définition d'une trame verte « jardins et parcs » permettra d'orienter et d'argumenter le choix de gestion des espaces verts identifiés (gestion différenciée) et de développer les surfaces enherbées au sein des zones de ruptures dans la zone urbaine de la Communauté d'Agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées.



© Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

LOCALISATION

Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

STRUCTURE PILOTE

Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

COLLECTIVITÉ

Hôtel de France
2 bis place Royale
64000 PAU
05 59 11 50 50
www.agglo-pau.fr

RÉFÉRENT

Alexia QUINTIN
CHEF DE SERVICE ESPACES NATURELS ET
BIODIVERSITÉ
05 59 80 60 93
a.quintin@agglo-pau.fr

PROJET

DATES DE DÉBUT ET DE FIN : 2019-2021
BUDGET : 124 126 €
(participation de la Région : 55 023 €)
PARTENAIRES : Région Nouvelle-Aquitaine,
CEN Aquitaine, Maison du Jardinier
DOMAINE/TYPE D'ACTIONS : Porter à
connaissance, valorisation; Inventaire,
suivi, observation; Sciences participatives;
Sensibilisation



OBJECTIFS

Axe 1 : Connaissance

- » Modéliser une trame écologique favorable aux pollinisateurs (réservoir de biodiversité et corridors écologiques).
- » Evaluer l'impact de la gestion différenciée sur les pollinisateurs.
- » Appréhender le cortège de fond de certains pollinisateurs (apoïdes).

Axe 2 : Gestion et restauration

- » Prendre en compte les éléments de la trame « pollinisateurs » dans la politique de gestion des espaces verts et de renaturation du milieu urbain et la politique d'aménagement du territoire.
- » Développer un réseau de jardins partagés, jardins privés, parcs urbains et infrastructures écologiques favorables aux insectes pollinisateurs.
- » Sensibiliser et former le personnel des espaces verts à la gestion différenciée.

Axe 3 : Sensibilisation à la problématique des pollinisateurs

- » Sensibiliser le grand public à la problématique des pollinisateurs et la gestion différenciée au moyen d'animations, ateliers, et un programme de science participative.

ACTIONS MISES EN PLACE SUR LA PÉRIODE 2019-2021

Phase 1 : Définitions et cartographie de la Trame écologique « pollinisateurs »

- 1) Définitions des espèces pollinisatrices « cibles » pour le projet ;
- 2) Inventaire des espèces pollinisatrices « cibles » et des plantes « cibles » au sein des espaces verts ;
- 3) Sur la base de l'inventaire des parcs et jardins et autres infrastructures du territoire déjà réalisé, modélisation de la trame écologique « pollinisateurs ».

Phase 2 : Mise en œuvre de la trame écologique « pollinisateurs »

- 1) Définition des zones à restaurer au sein du territoire pour la fonctionnalité de la trame écologique;
- 2) Traduction de la trame verte pollinisateurs dans le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration;
- 3) Création/restauration de nouveaux espaces constitutifs de la trame verte et bleue (création de surfaces enherbées sur zones minérales, jardins partagés, valorisation friches...). Ce volet du projet comprendra notamment la valorisation des filières de semences locales afin d'augmenter la ressource florale en superficie et en qualité pour les pollinisateurs sauvages au sein des parcs et jardins publics du territoire;
- 4) Accompagnement de la gestion différenciée des espaces verts du territoire (plans de gestion, formation des agents communaux...)/vers une labellisation « ecojardin » de plusieurs parcs du territoire.

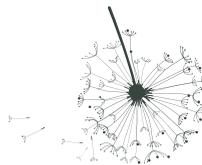
Communication /sensibilisation

- » Accompagner les usagers privés au vu de l'interdiction des produits phytosanitaires le 1 janvier 2019 (animation jardinage au naturel, campagnes de communication...);
- » Réaliser des outils (hôtels à insectes, carrés de sol, muret hélicoïdal pierre sèche ...) et des animations grands publics et scolaires visant à mieux faire connaître les pollinisateurs sauvages ;
- » L'inventaire des espèces pollinisatrices du territoire s'appuiera sur la promotion locale du programme de sciences participatives SPIPOLL ;
- » Mise en valeur des jardins intégrés au projet.



UNE DÉMARCHÉ PARTAGÉE POUR AMÉLIORER

LA BIODIVERSITÉ ET LES CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUES



Description

Le Pôle d'Équilibre Territorial Rural du Pays du Ruffécois est une collectivité regroupant 83 communes sur le nord de la Charente.

Depuis plus de 20 ans, les élus du PETR du Pays du Ruffécois travaillent et mènent des actions sur l'amélioration du cadre de vie, la protection de l'environnement et de la santé humaine.

Cette politique s'est traduite au fil des années par la mise en place de nombreuses actions :

- » réalisation d'une charte paysagère,
- » formations et sensibilisation des élus, des agents et du public à l'arrêt des pesticides,
- » formation et accompagnement technique et financier à la gestion différenciée, aux choix d'aménagements,
- » actions de sensibilisations du grand public au jardinage naturel, conférences, ...
- » formation/action à la réalisation des plans de gestion différenciée.

L'ensemble des actions menées au fil des années a fait ressortir un besoin très important de sensibilisation, de formation des différents acteurs du territoire (élus, agents...). Depuis 2009, les élus accompagnent les différentes politiques engagées autour de l'environnement par un programme de formations. En 10 ans, 18 thématiques de formations (pour environ 170 agents et 180 élus) ont été proposées.

Depuis 2015, les élus du territoire ont décidé de mettre en place une politique forte dans le cadre de l'élaboration du SCOT pour la préservation et l'amélioration des trames vertes et bleues. Pour améliorer la compréhension de ces enjeux et le maintien de la biodiversité, la collectivité a répondu en juillet 2017 en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Charente à l'Appel à Projet de la Région Nouvelle Aquitaine TVB et pollinisateurs.

L'objectif principal étant de développer une démarche participative avec les différents acteurs du territoire (élus, agents, agriculteurs, habitants...) en réalisant des actions pour renforcer et créer des corridors écologiques en faveur des pollinisateurs.

LOCALISATION

Pays du Ruffécois (situé au nord de la Charente)

STRUCTURE PILOTE

Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR) du Pays du Ruffécois

COLLECTIVITÉ

Rue du château - BP 90033
16230 MANSLE
05 45 20 34 94
www.paysduruffecois.com
accueil.ruffecois@orange.fr

RÉFÉRENT

Jérôme MOREAU

CHARGE DE MISSION ENVIRONNEMENT 05
45 20 00 60
tech-env.ruffecois@wanadoo.fr

PROJET

DATES DE DÉBUT ET DE FIN : 2018-2019
BUDGET : 28 325 €

(participation de la Région : 15 800 €)
PARTENAIRES : Chambre d'agriculture de Charente, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

DOMAINE/TYPE D'ACTIONS : Restauration de milieux; Formation; Sensibilisation



VOLET OPÉRATIONNEL

- Un accompagnement financier pour la plantation de bandes, corridors d'herbacées (mellifères, en privilégiant les fleurs sauvages labellisées « végétal local »), de haies, de fruitiers et petits fruits .
- Un accompagnement technique pour la mise en œuvre des actions (Chambre d'Agriculture et Pays du Ruffécois).



VOLET FORMATION

Il comprend plusieurs thématiques :

- « La biodiversité dans les bourgs et villages en s'appuyant sur la trame verte et bleue pour assurer les continuités écologiques » à destination des agents et élus.
- « La gestion durable des haies, des bosquets et bords de route » à destination des élus, agents territoriaux et agriculteurs.
- « La mise en place et la gestion des prairies mellifères »
- « La mise en place et l'entretien des vergers »

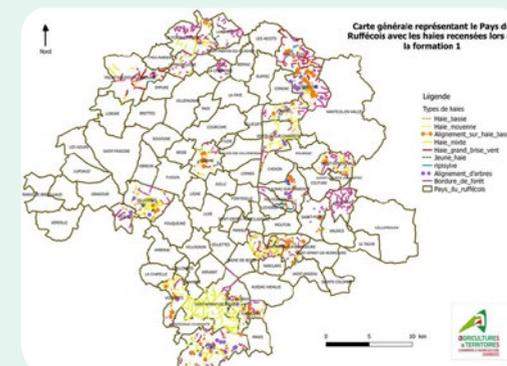
DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Une difficulté liée au calendrier trop court et un manque de concordance entre la date de dépôt du dossier, la durée de réalisation du projet et les périodes de plantations.
- » Une difficulté de coordination avec les différentes stratégies et opérations locales.
- » Une difficulté liée à l'échelle du territoire



EXEMPLES DE RÉALISATIONS

- » 2 VERGERS COMMUNAUX RÉALISÉS
- » 18 VERGERS EN COURS, 30 HECTARES DE PRAIRIES MELLIFÈRES SEMÉES
- » 45 ÉLUS ET AGENTS FORMÉS



Carte générale représentant le Pays du Ruffécois avec les haies recensées lors de la formation 1

PERSPECTIVES

Les thématiques proposées par la Région sur l'amélioration des trames vertes et bleues nous paraissent riches et pertinentes. Cependant la succession des appels à projet thématiques pour une durée de deux ans, entraîne une importante charge de travail administratif au détriment d'un investissement dans l'ingénierie de terrain (tout particulièrement pour les petites structures territoriales).

Une durée plus longue des appels à projet pour des plans d'action prenant en compte la complexité des enjeux écologiques et la spécificité du rythme végétal permettrait d'élaborer une meilleure stratégie d'actions.



ATELIER 2

GESTION DES MILIEUX

OBJECTIF : PROMOUVOIR UNE GESTION DES ESPACES FAVORABLES AUX POLLINISATEURS, ÉVALUER LES RÉSULTATS ÉCOLOGIQUES DES ACTIONS ENTREPRISES

Quels sont les modes de gestion favorables au maintien du service de pollinisation ? Comment gérer, aménager les espaces de façon favorable aux pollinisateurs ? Comment évaluer les actions mises en œuvre ?

Animatrice : Françoise SIRE (Prom'haies)
Rapporteur : Camille Bricout (ARB NA)
Intervenants : Yohan Palluel (CDC du Thouarsais),
Arnaud Six (PNR Périgord-Limousin), Christophe
Pineau (Cerema Ouest)

Des enjeux partagés

- » Cohérence de l'action et du pilotage régional.
- » Introduction des questions de biodiversité/pollinisateurs dans les politiques sectorielles (éco-conditionnalité).
- » Sortir du fonctionnement « ex-régions »/décloisonner les réseaux d'acteurs.



Retours positifs

- Un changement d'état d'esprit est constaté. La pression sociale/sociétale fait bouger les choses (dans les entreprises notamment, qui intègrent les questions de biodiversité à la demande de la masse salariale).
- Des exemples de collaboration et de synergies entre le monde agricole et apicole (ex : APIVITI).
- Le rôle moteur et d'exemple de certaines communes.



Difficultés rencontrées

- Manque de connaissances (ex : cortèges de référence de pollinisateurs par type de milieux, nécessaires à l'évaluation des actions de gestion) et manque de spécialistes formés à l'identification.
- Décalage entre le temps de traitement des données et d'analyse des résultats et le temps de l'action (des projets / des politiques).



© Cerema Ouest – Nantes



Besoins identifiés

- Garantie d'origine et qualité des plants et semis -> Développement local de pépinières certifiées pour favoriser les projets de re-végétalisation.
- Renforcement de la communication, de la mise à disposition de l'information et de la mutualisation.



Pistes d'actions

- Améliorer la mise en réseau pour favoriser le travail collaboratif et la valorisation des actions et projets : formations sur le terrain, visites in situ...
- Valoriser les engagements du monde agricole.
- Développer les synergies avec/entre le monde agricole et l'agroforesterie.



© GRT Gaz



© Yohan Palluel - CCT





ATELIER 4

SENSIBILISATION DES CITOYENS

OBJECTIF : IDENTIFIER DES PISTES D'ACTIONS, D'AMÉLIORATION POUR QUE LE SUJET DES POLLINISATEURS SOIT MIEUX CONNU DU GRAND PUBLIC, ET POUR PERMETTRE LE PASSAGE À L'ACTION

Par quel(s) moyen(s) sensibiliser le grand public aux pollinisateurs ? Comment susciter l'intérêt/donner envie ? Comment favoriser l'appropriation des connaissances et des enjeux puis passer de l'intention à l'action ?

Animatrice : Chloé Bourdil (ARB NA)
Rapporteur : Olivier Trouille (Artpiculture)
Intervenants : Marine Levé (Université d'Orsay),
Stéphane Vassel (CPIE des Pays Creusois),
Alexandre Marsat (Cap Sciences)

Des enjeux partagés

- » Faire connaître/faire comprendre...pour aider à la prise de conscience dans le domaine et pour que les citoyens deviennent acteurs du changement/donner le pouvoir d'agir.
- » Modifier les perceptions et les comportements vis-à-vis des pollinisateurs et, plus largement, de la biodiversité.
- » Adapter les messages et les outils aux différents publics (les enfants, « passeurs de nature » et les adultes, « les acteurs d'aujourd'hui ») et les contextualiser dans les territoires.
- » Permettre aux citoyens de participer à la décision publique et leur donner le pouvoir d'agir.



Retours positifs

- La thématique des pollinisateurs préoccupe de plus en plus le grand public, qui est donc à la recherche d'informations, de réponses, de conseils. Les animations proposées (sorties, conférences, projets scolaires...) participent à l'amélioration des connaissances des participants et à une prise de conscience croissante.
- L'abeille : une espèce emblématique pour parler des autres pollinisateurs et sensibiliser plus largement à la biodiversité.

Les outils ludiques pour apprendre en s'amusant.

L'intérêt des sciences participatives : aller sur le terrain, observer, expérimenter et mener des démarches scientifiques est enthousiasmant, notamment pour les scolaires. Il y a une motivation à contribuer aux travaux scientifiques et à faire partie d'une communauté, mais il faut communiquer les résultats de cela aux participants (« à quoi ça sert de m'impliquer ? »).



Difficultés rencontrées

- Des modes de participation pas toujours inclusifs et ouverts à tous : ex des sciences participatives qui nécessitent l'utilisation d'outils numériques (Ex : SPIPOLL).
- Difficultés à toucher les « non captifs » : l'entrée « préservation de la biodiversité » ne suffit pas à mobiliser.
- Pour les médias : les lecteurs s'intéressent à ce qui est nouveau, l'actualité. « L'effondrement de la biodiversité, on en entend parler tout le temps. Quoi de neuf ? La TVB par exemple... ? ». Mais difficulté d'accès des journalistes aux informations scientifiques et manque de formation à la culture naturaliste et scientifique dans les médias généralistes (pour « être dans le vrai »). Attention à « l'extrême vulgarisation » et à « la médiatisation plutôt que la médiation » !
- Le manque de mutualisation des outils et manque d'outils territorialisés. « Ce sont les exemples locaux qui parlent aux gens », « pour se sentir proche de la terre ».
- La difficulté, pour des structures ayant une portée locale ou départementale, de monter un projet régional, à cause de la complexité de son articulation et de son faible financement qui n'encourage pas les potentiels partenaires à s'engager.



Besoins identifiés

- Donner accès à des informations scientifiques aux animateurs de projets, aux journalistes, etc. et les former sur ces thématiques pour qu'ils puissent eux-mêmes être relais (médiauteurs) auprès des publics.
- Articuler les approches éducatives avec les approches sensibles, sociales et culturelles : créer du lien entre biodiversité et société – enjeux quotidiens; favoriser la dimension émotionnelle pour donner envie ; proposer des expériences de nature pour permettre « la reconnexion à la nature ».
- Articuler/coordonner les actions et créer des complémentarités entre les différentes structures animatrices et entre les outils de terrain et numériques. Préférer le « pas à pas » plutôt que le « one shot ».
- Les soutenir financièrement, les accompagner et les valoriser dans le cadre du plan régional pollinisateurs.
- Structurer les réseaux, mutualiser les outils à l'échelle régionale et les décliner-territorialiser pour s'adapter aux contextes locaux (« ce qui parle à chacun, c'est ce qui est proche de chez soi »).
- Se donner les moyens d'évaluer les résultats des actions d'EEDD/sensibilisation mises en place aujourd'hui pour conserver ce qui fonctionne et faire évoluer les approches et les outils. Etablir un bilan de l'impact réel des programmes actuels sur les connaissances acquises, les changements de perceptions et de pratiques...et donc sur l'état des pollinisateurs.



Pistes d'actions

- Soutenir les initiatives contribuant à la transformation positive des liens de la société avec la nature.
- Développer des partenariats/collaborations entre la recherche, les médiateurs, la presse, la culture, les territoires et les publics.
- S'appuyer sur le consortium des 4 CCSTI (Cap Sciences, Espace Mendès France, Lacq Odyssee, Récréasciences) pour mutualiser les outils pédagogiques et les mettre à disposition de tous.



© Artpiculture



© <http://www.fondation-nature-homme.org/action/taites-equipe-avec-les-scientifiques-en-collectant-des-donnees-sur-la-biodiversite>

POUR EN SAVOIR PLUS

Résumés et diaporamas des interventions disponibles sur le site :

<https://www.pollinisateurs-nouvelle-aquitaine.fr/le-plan-regional-pollinisateurs/journee-pollinisateurs/>



CONTACTS

Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

Baptiste REGNERY

Responsable du pôle Accompagnement

baptiste.regnery@arb-na.fr / 05 49 49 71 17

Chloé BOURDIL

Responsable du pôle Forum d'acteurs

chloe.bourdil@arb-na.fr / 09 80 91 06 46

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Christelle BROCHARD

Chargée de mission environnement et paysages

christelle.brochard@nouvelle-aquitaine.fr / 05 49 38 47 16

